

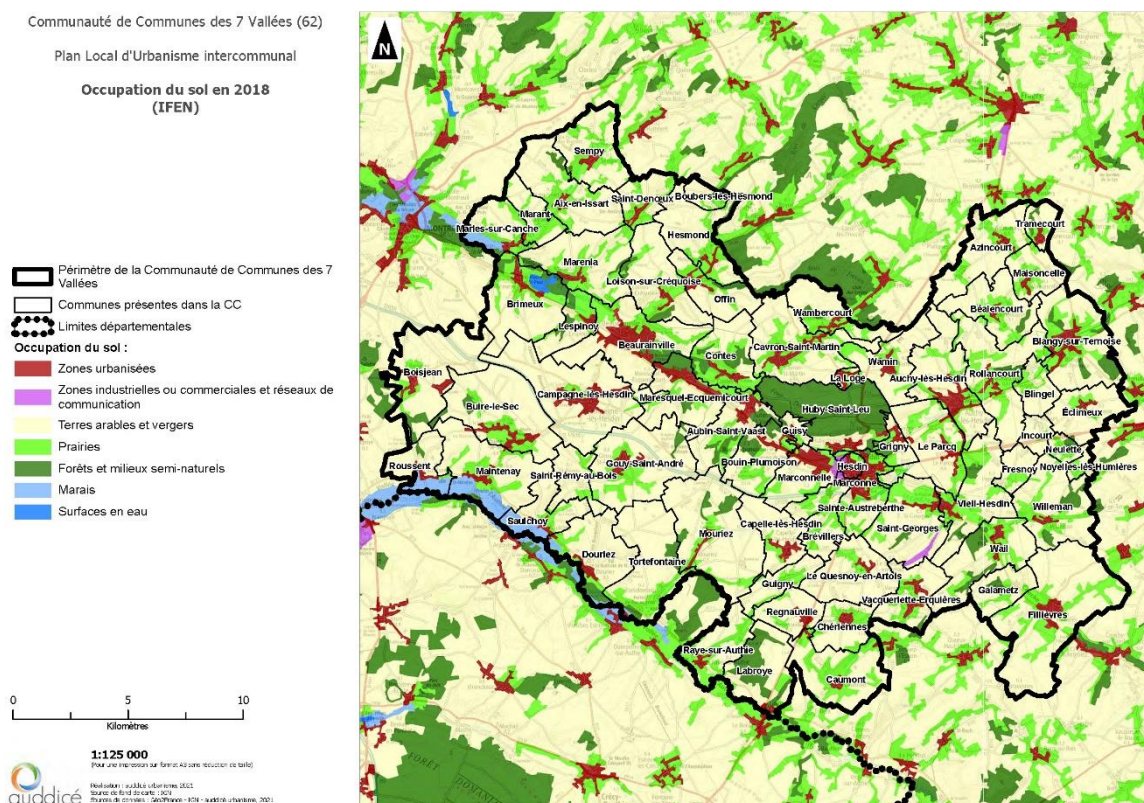
# LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC – PLUi-H

## Positionnement

D'une superficie de 500 km<sup>2</sup>, le territoire des 7 Vallées comprend 69 communes situées au Sud-Ouest du Département du Pas-de-Calais au sein de la Région Hauts-de-France.

## Armature territoriale

L'armature des communes est principalement rurale avec une occupation du sol à 75% agricole. Les 7 Vallées comptent deux communes avec plus de 2 000 habitants : Hesdin et Beaurainville.



Les terres arables et vergers représentent une très large partie de l'occupation du sol des 7 Vallées. Les prairies sont aussi présentes dans quasiment l'intégralité des communes. Les principales forêts et milieux semi-naturels se localisent autour d'Hesdin et dans la partie Est du territoire.

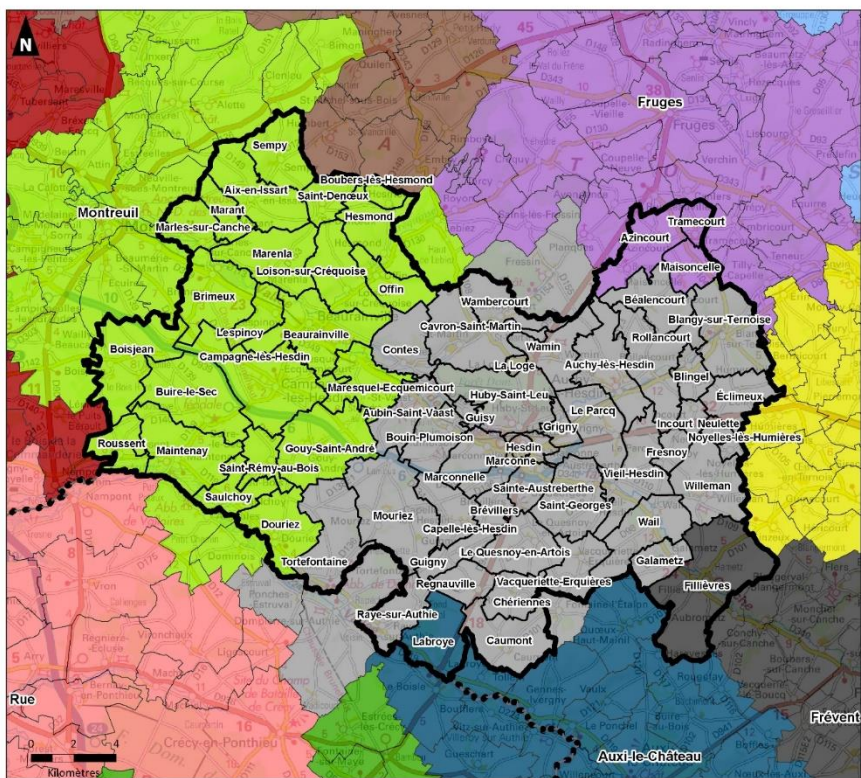
# LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC – PLUi-H



Communauté de Communes des 7 Vallées  
Plan Local d'Urbanisme Intercommunal



Les bassins de vie en 2012



Sources : INSEE - IGN - Audicé urbanisme 2022

Réalisation : Audicé urbanisme, février 2022

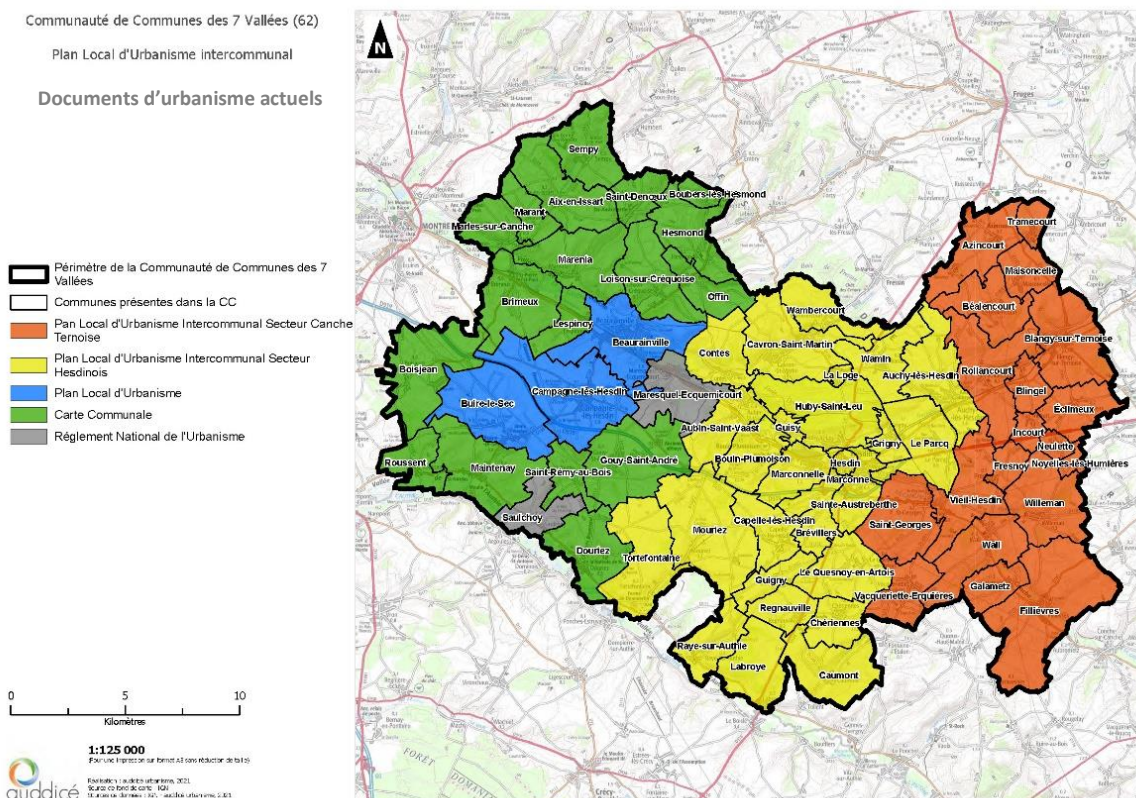


## Les documents d'urbanisme actuels

La Communauté de Communes des 7 Vallées est le résultat d'une fusion amorcée dès 2014 entre les 3 intercommunalités de l'Hesdinois, du val de Canche et d'Authie et de Canche Ternoise. Les communautés de communes de l'Hesdinois et de Canche-Ternoise étaient munies d'un PLUi. Les communes du val de Canche et

# LES GRANDS ENSEIGNEMENTS DU DIAGNOSTIC – PLUi-H

d'Authie étaient pour la plupart sous un régime de carte communale, trois étaient dotées d'un PLU et deux communes restaient au Règlement National d'Urbanisme.



## Articulation avec le SCoT (Schéma de Cohérente Territoriale)

La Communauté de Communes des 7 Vallées et la Communauté de Communes du Ternois ont adhéré au Pôle d'Equilibre territorial et Rural Ternois – 7 Vallées. Le territoire du Ternois a déjà approuvé un premier SCoT en 2016. Aujourd'hui, le territoire avec les deux communautés de communes s'appréhende à l'échelle d'un SCoT élargi à l'échelle du PETR Ternois – 7 Vallées. Le SCoT est un outil fédérateur qui a pour objectif de proposer un projet commun à l'échelle d'un territoire cohérent dans une logique de développement durable. Le PLUi-H de la CC7V est mené conjointement à l'élaboration du SCoT afin de bien prendre en compte les orientations qui seront définies et de veiller à la compatibilité du PLUi-H avec le futur SCoT.



### Question :

Quelle est la commune qui détient la moins forte densité de population ?

Réponse : il s'agit de la commune de Neulette, qui avec ses 27 habitants en 2019 et sa superficie de 1,36km<sup>2</sup>, a une densité de population de 19 habitants par km<sup>2</sup>.